

Stiv'infos

Le bulletin communal d'Étival-Clairefontaine

L'ENTREVUE



Rencontre avec
les SMS



À la découverte des photos animalières
d'Alexis Guillaume au centre-ville.

ZOOM

• *Histori' Cité : Onze maires de 1870 à 1912*



N°17
Juillet 2024

Café du Pont "Chez Mini"



Tél. 06 62 86 30 75
17, rue de l'Abbaye
Étival-Clairefontaine

Bar • Tabac • PMU • Loto • Rapido

Distributeurs automatiques
Cafés - Confiseries - Boissons - Sandwichs



www.acs-pausecafe.fr
03.29.41.14.66
contact@acs-pausecafe.fr



Pains - Viennoiseries - Chocolats - Traiteur - Sandwichs



09 87 74 66 02
5, place Abbatale
Étival-Clairefontaine

SP GARAGE

- Artisan Garagiste -

Offres valables jusqu'au 31 juillet

ENTRETIEN ET VIDANGE*

-30% sur les filtres
*sur produit de la marque PURFLUX

FREINAGE**

-30% sur les disques
et plaquettes
**sur produit de la marque BOSCH



5c avenue Charles de Gaulle
88480 Étival Clairefontaine
03 29 41 91 93 - spgarage@sfr.fr



03 29 51 04 08

83 Avenue du Général De Gaulle
88110 Raon l'Etape
secretariatvoinson@wanadoo.fr



Paysage Stivalien

Olivier HENRY
Abattage - Élagage

Création et entretien d'espaces verts

OH Paysage Stivalien - 26, rue Pastourelle
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE - Tél. : 06 10 54 08 68

COMBIEN POUR MON BIEN ?

VOUS AVEZ UN PROJET DE VENTE ?

Professionnel de l'immobilier, je vous accompagne de l'estimation à la vente de votre bien



Philippe BEDEL
Conseiller en Immobilier
ÉTIVAL - CLAIREFONTAINE
philippe.bedel.optimhome.com
philippe.bedel@optimhome.com

06 64 99 63 63

optimhome

AGENT COMMERCIAL RSAC : 448 638 924 - EPINAL



renovon ÉLECTRICITÉ

Électricité Générale

Pato Jordan 06 62 41 30 53

renovon.electricite@gmail.com

SAINT-DIÉ ET SES ALENTOURS

Rénovation

Dépannage électrique

Borne de recharge



Résidentiel
Commerciale
Multilogement

Installateur agréé

l'édito

Chères Stivaliennes, Chers Stivaliens,

Malgré une météo peu engageante... le printemps a été, comme toujours, particulièrement animé dans notre commune, entre événements associatifs et actions communales. Ce dix-septième numéro de Stiv'infos vous en présente les faits marquants, résumables en trois mots : engagement, fidélité et mobilisation.



Engagement..., en particulier pour les dynamiques bénévoles de nos associations. L'actualité de cette édition nous amène à saluer tout spécialement l'implication de ceux qui se démenent au quotidien pour encadrer petits et grands dans leur pratique sportive... de la découverte, jusqu'au plus haut niveau. Quelle plus belle reconnaissance, et récompense, pour les entraîneurs et les encadrants que d'accompagner 20, 50 ou 100 enfants dans la pratique d'une discipline, de remettre à l'un d'eux, quelques années plus tard, une ceinture noire ou encore de tout donner pour se retrouver en finale d'une coupe d'Europe ? C'est dans ce même esprit de cohésion et d'engagement qu'avec les associations culturelles et sportives, nous vous donnons rendez-vous samedi 31 août pour la fête du sport et des associations. C'est aussi dans cet esprit d'engagement et de solidarité que nous organisons la 2^e édition de la Color Run, le dimanche 1^{er} septembre. Nous vous y attendons nombreux !

Fidélité..., à l'entreprise et à la valeur travail. C'est celle des six employés communaux qui viennent d'être distingués par la médaille d'honneur communale ou celle de la trentaine de salariés des Papeteries de Clairefontaine qui se sont vu remettre récemment la médaille du travail, certains pour plus de trente années passées dans l'entreprise.

Mobilisation..., dans l'action communale pour en assurer l'indispensable restructuration du fonctionnement, clef de notre viabilité économique. Dans ce contexte, les travaux de la salle polyvalente sont terminés. Ceux de la nouvelle école sont en bonne voie, malgré quelques retards subis. Les aménagements extérieurs sont également en cours et le raccordement à la rue du Jard est imminent. Aussi, dans le cadre de la réfection prochaine de la chaussée des rues du Jard et de Pajailles par le Conseil départemental, la commune assure actuellement le renouvellement des bordures, trottoirs et bouches de réseaux.

Au cours du mois de mai, des pluies abondantes ont occasionné des dégâts chez nombre de Stivaliens. Sans pouvoir constituer une réparation totale des préjudices occasionnés, l'État vient de nous reconnaître l'état de catastrophe naturelle que nous avons sollicité. Cette décision pourra permettre d'accompagner les plus touchés pour les interventions à réaliser.

Enfin, comme vous le savez, nous sommes appelés aux urnes pour le renouvellement de l'Assemblée nationale. Au niveau communal, l'organisation d'un scrutin constitue toujours un défi, requérant la mobilisation de tous les conseillers municipaux et l'attention de chaque participant, afin d'en assurer le bon déroulement.

Bon été, souhaitons-le-nous ensoleillé..., et bonne lecture à toutes et tous.

Antoine Bannept.

Transport scolaire Collège & Lycée

Rentrée 2024-2025

► La commune participe à hauteur de 94 €/année scolaire pour le transport des élèves jusqu'à l'âge de 16 ans. Afin de procéder au remboursement de ces frais, merci de faire parvenir en Mairie ou par mail à communication@etival.fr, obligatoirement **avant le 15 octobre 2024**, un justificatif de paiement, un Relevé d'Identité Bancaire et une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de bus.

(Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué).



Sommaire

Pages 4 et 5

Actualité

- Finances et budgets 2024
- Chantiers en images
- Nos centenaires

Pages 6-8

Clin d'œil sur la ville

Page 9

Vie intercommunale

Page 10

Informations

Page 11

L'entrevue

Rencontre avec les Sports Municipaux Stivaliens

Page 12

Histori' Cité

Onze maires de 1870 à 1912

Page 13

État-Civil

Pages 14 et 16

Infos & Agenda

Bonne lecture

Groupement d'achat Fioul & Pellets

Date limite des commandes

Mercredi 10 juillet 2024 inclus.

Renseignements au 03.29.41.29.57



Collecte des sacs jaunes

Ven. 05 juil

Ven. 19 juil

Ven. 02 août

Ven. 16 août

Ven. 30 août

Ven. 13 sept

Finances et budgets 2024

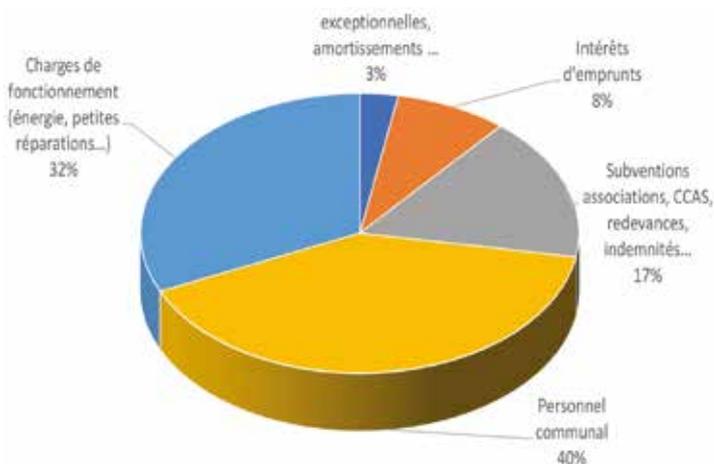
Les orientations budgétaires ont été débattues, comme chaque année, lors de la séance informelle du 24 février (réunion non obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants). Le budget a été adopté, à l'unanimité, lors du conseil municipal réuni le 5 avril.

Pour 2024, le budget de fonctionnement de la commune est particulièrement contraint par les coûts de l'énergie et le budget d'investissement par la finalisation des travaux de construction de l'école et de restructuration de l'ensemble polyvalent.

Le budget général de la commune :

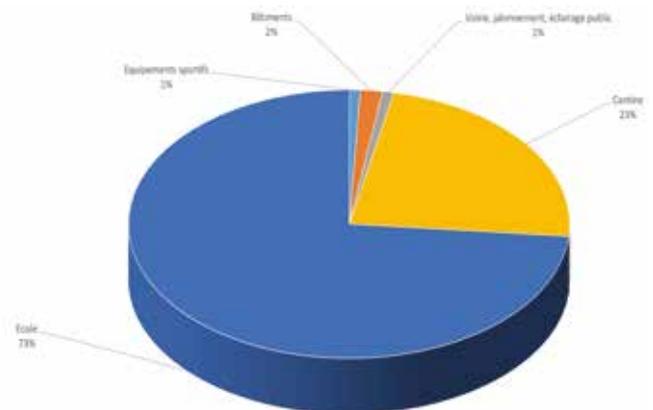
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à près de 2,27 millions d'euros en 2024, dont 70 000 euros issus des économies de fonctionnement de l'année passée. Ces « économies » permettent d'assurer la part d'autofinancement consacrée au budget d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Cette année, les recettes d'investissement sont en grande partie assurées par le recours à un emprunt complémentaire, compte tenu de la dépense majeure que constitue la construction de l'école à assumer sur une année budgétaire. Ainsi, l'emprunt permet d'une part, de ne pas grever la capacité d'investissement de la commune pour les années à venir et d'autre part, d'assurer la trésorerie de la collectivité dans l'attente du versement des subventions et du remboursement du FCTVA* (qui lui, est versé 2 ans après la réalisation des travaux !).

Répartition des dépenses d'investissement



*Fonds de Compensation de la TVA

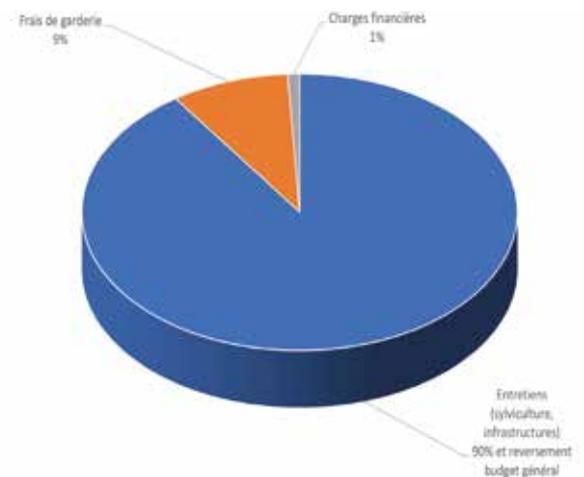
Le budget forêt :

Disposant de revenus propres provenant de la vente de bois, la gestion de la forêt bénéficie d'un budget dédié.

En section de fonctionnement, l'essentiel des dépenses provient des travaux d'entretien et du reversement de l'excédent à destination du budget général de la commune.

Nous vous rappelons que l'intégralité du budget est publiée dans le compte-rendu du Conseil municipal du 5 avril 2024, accessible sur le site Internet de la ville.

Répartition des dépenses de fonctionnement (57 000 €)





L'ensemble polyvalent :

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente, du CAJS et de création de la cantine sont terminés. Le 8 juillet, le centre aéré retrouvera des locaux fonctionnels.

Le site sera également de nouveau utilisé pour la cantine et les activités périscolaires à compter de la rentrée de septembre.

Aussi, nous vous proposons de redécouvrir ce lieu le **samedi 3 août à 9h30**, visite ouverte à tous les Stivaliens.

Les aménagements extérieurs :

Les enrobés du parking du champ de foire viennent d'être posés. La restructuration du parking du toit vosgien va débuter ainsi que le raccordement du site à la rue du Jard, pour que, nous l'espérons, le tout soit fonctionnel en fin d'été !

L'école :

Les travaux avancent à bon rythme mais les retards de réalisation rencontrés depuis le lancement du chantier à l'été dernier, n'ont pas tous pu être rattrapés.

La mise en service du bâtiment est repoussée de 4 mois, soit en janvier 2025.



Une centenaire mise à l'honneur

100 ans

Marie-Thérèse DIDIER

Marie-Thérèse est née le 4 mai 1924 à Orbey. En 1938, elle obtient son certificat d'études et reçoit comme premier prix, le dictionnaire « tout en un » qu'elle lit entièrement l'été suivant. Elle perd ses parents pendant la guerre 1939-1945. Orpheline, elle devient responsable de ses deux petites sœurs, de la gestion de la ferme et du bétail.

Elle se marie ensuite avec André DIDIER, et tous deux quittent Orbey pour la Grande Fosse, puis emménagent à Étival, « aux Forges », en 1959 dans une grande ferme.

De cette union, naîtront cinq enfants : Françoise, Gérard, Fernand, Annie et Claude.

Le 22 octobre 2017, son époux décède à l'âge de 93 ans. Marie-Thérèse réside aujourd'hui à la maison Saint-Déodat.

Femme érudite, elle est toujours entourée de livres, de revues et confie régulièrement qu'elle aurait aimé être maîtresse d'école.

À l'occasion de ses 100 printemps, Aurélien Bansept et Françoise Demenge lui ont rendu visite et offert des chocolats.



102 ans

Yvette STAIQULY

Le 12 mai dernier, Yvette, notre doyenne stivalienne, a fêté ses 102 ans.

À cette occasion, Aurélien Bansept et Françoise Demenge lui ont rendu visite à l'Ehpad des 5 Vallées afin de lui offrir une boîte de chocolats.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Mars - Avril - Mai - Juin

- **Assemblée générale des AFN et de la Légion Vosgienne** Samedi 23 mars



Cécile Marchal a repris en plus de la présidence de la Légion Vosgienne, celle des AFN à la place de Maurice Vigneron.

- **Remise de médailles et départ en retraite** Vendredi 5 avril



Six agents ont été honorés de la médaille d'honneur communale, départementale et régionale. Ce fut également l'occasion de saluer et de remercier Katia Bastien, lors de son départ à la retraite, pour le travail accompli pendant près de quatre décennies passées au service de la Mairie d'Étival-Clairefontaine.

- **Chasse à l'œuf** Dimanche 14 avril



Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.



Défaite 3-2 contre l'équipe de Pologne.

Les filles n'ont rien lâché. Une grande soirée pour le ping' français.



- **Nettoyage de printemps** Samedi 23 mars



- **Assemblée générale des Amis du Ban** Samedi 13 avril



- **Partie de pêche de l'AAPPMA** Dimanche 21 avril



- **Match de tennis de table finale aller de la Ligue des Champions** Mardi 23 avril



- **Assemblée générale extraordinaire de l'orchestre d'harmonie** Samedi 4 mai



Les musiciens se sont retrouvés pour entériner la fusion des deux associations d'Étival-Clairefontaine et de Moyemoutier. Elles travaillaient ensemble depuis plus de 50 ans.

Yvan Schmoderer a été reconduit à la présidence de la nouvelle association qui s'appellera désormais STIVMEDIANI. Ce fut également l'occasion d'officialiser le passage de flambeau entre Clara Schmoderer, cheffe sortante, et Cyril Keidel, nouveau chef de musique du groupe.

- **Cérémonie du 8 mai** Mercredi 8 mai



- **Conférence sur le compostage à la maison** Vendredi 7 juin



Organisée par la commission environnement.

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- **Fête du printemps** Dimanche 5 mai



- **Vide grenier des sapeurs-pompiers** Dimanche 19 mai



- **Atelier "2 tonnes"** Mardi 4 juin



Organisé par la commission environnement.

- **Orchestre tour** Vendredi 7 juin



Juin

- Réunion EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Jeudi 13 juin
Prévention des inondations



- Appel du 18 juin



- Fête de la musique Samedi 22 juin



- Préparation Color Run 2024

Vendredi 14 juin



- Concert de l'école de musique Mercredi 19 juin



- Journée découverte de la ferme musée

Dimanche 23 juin



À partir de septembre : Atelier de sophrologie pour seniors

Cet atelier, proposé et financé par l'association "Label Vie", est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, vivant en autonomie. Dix séances gratuites d'une heure et demi chacune, par groupe de 10 à 15 personnes seront assurées. Les inscriptions se feront en Mairie à partir du 1^{er} août. L'atelier sera animé par Marie-José Barlier, sophrologue certifiée.

La sophrologie

Il s'agit d'un entraînement simple et agréable, accessible à tous, basé sur des techniques de relaxation et d'activation physiques et mentales. C'est une aide active pour apprendre à gérer le stress, percevoir et mieux contrôler ses émotions, améliorer la qualité du sommeil et développer une attitude positive et sereine.

REOMI DÉCRYPTAGE

QUE FAIRE DE MON ANCIEN BAC ?



Avec votre ancien bac, vous pouvez le transformer en bac jaune en peignant le couvercle, vous pourrez y déposer vos emballages en vrac. Il doit être facilement identifiable par les agents de collecte.

AI-JE TOUJOURS DROIT AUX SACS JAUNES ? OÙ PUIS-JE EN RÉCUPÉRER ?



Évidemment, vous avez toujours le droit de vous procurer des sacs jaunes afin de **recycler vos emballages et papiers**. Ces sacs sont désormais à **retirer directement dans votre mairie**.

? une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :
Agglomération de Communes de Saint - Dié - des - Vosges
1, Place de l'Europe
88100 Saint - Dié - des - Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr
www.ca-saintdie.fr

UNE QUESTION UNE RÉPONSE



PUIS-JE POSER UNE SERRURE SUR MON BAC ?

Le verrou n'est pas obligatoire. Il a été fourni aux usagers ne pouvant entreposer leur bac dans un espace privatif.

Le service propose néanmoins pour les usagers qui le souhaitent des **verrous de confort**.



A noter que si, une personne malveillante venait à jeter un sac dans votre poubelle lorsque vous le présentez à la collecte, il n'y aura pas d'incidence sur la facturation, **la part variable s'effectue à la levée et non au poids**.

? une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :
Agglomération de Communes de Saint - Dié - des - Vosges
1, Place de l'Europe
88100 Saint - Dié - des - Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr
www.ca-saintdie.fr

le chiffre...

25 €

tarif du verrou de confort

REOMI ILS SONT LÀ POUR VOUS

SERVICE ADMINISTRATIF Direction, Accueil, renseignements et achats de bac de tri et de composteur individuel.

SERVICE PRÉVENTION Animations scolaires, en entreprises, lors de manifestations, Accompagnement dans l'installation et le suivi des sites de compostage, Formation des référents pour les sites de compostage.

SERVICE TECHNIQUE Collecte et transfert des recyclables, des bornes à verre et des ordures ménagères résiduelles, Gardiennage des déchetteries, Gestion des 7 déchetteries communautaires dont 3 réservées aux professionnels.

SERVICE FACTURATION Gestion budgétaire et financière, Facturation pour la redevance incitative.

OUVERTURE DU SERVICE

Lundi, Mercredi, Jeudi 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

Mardi Vendredi 9h00 à 12h00

? une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :
Agglomération de Communes de Saint - Dié - des - Vosges
1, Place de l'Europe
88100 Saint - Dié - des - Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr
www.ca-saintdie.fr

REOMI FACTURATION

le chiffre...

12

nombre de levées comprises dans l'abonnement annuel.

1^{er} janv. TESTS, MESURES, AJUSTEMENTS

Uniquement 6 levées (une par mois) sont comptabilisées. Les levées supplémentaires ne seront pas facturées.



Nombre de levées comprises dans l'abonnement pour le 1er semestre



Les levées supplémentaires ne seront pas facturées.

30 juin

1^{er} juil. MISE EN ŒUVRE

Les levées supplémentaires, en plus des 6 incluses dans l'abonnement pour ce 2e semestre, **seront facturées**.



Nombre de levées comprises dans l'abonnement pour le 2nd semestre



Les levées supplémentaires seront facturées.

31 déc.

? une question, un doute ?

les agents du service Déchets vous répondent :
Agglomération de Communes de Saint - Dié - des - Vosges
1, Place de l'Europe
88100 Saint - Dié - des - Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr
www.ca-saintdie.fr

Animathèque



L'association "Animathèque" sera présente sur le marché les **mercredis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août** afin de proposer des livres d'occasion.

Elle vous présentera un spectacle le **lundi 5 août 2024 à 20h** au jardin de l'Abbaye :

*"La tournée rigolote des 2 potes en roulotte"
de Sabine et Denis.*



Campagne de recrutement chez les JSP

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Raon l'Étape lance sa campagne de recrutement. Vous êtes attirés par le monde des Sapeurs Pompiers, nés en 2010 ou 2011, vous désirez vous investir dans une démarche citoyenne, n'hésitez pas ! Appelez l'adjudant Sébastien ROBINET au 06 81 37 55 61 ou contactez par mail sebastien.robinet@sdis88.fr.

INFORMATIONS



Les Sports Municipaux Stivaliens

Concernant la saison 2024/2025, l'équipe féminine recrute des joueuses à partir de 16 ans pour son équipe de foot à 8. Les séances d'entraînement ont lieu le mardi et le vendredi de 19h à 20h30 au stade municipal.

Même si tu n'as jamais eu l'idée de pratiquer ce sport, il n'est jamais trop tard pour essayer.

Motive-toi et rejoins-nous !

Contact Alain : 06 83 69 25 39

LA MINUTE ENVIRONNEMENT



QUE DEVIENNENT NOS SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Deux visites de l'incinérateur FENIIX à Rambervillers ont été organisées par la municipalité afin de mieux comprendre le devenir de nos déchets. C'est sur ce site qu'arrivent nos « sacs noirs » d'ordures ménagères à raison de 25 camions par jour.

Ce centre a subi d'importants travaux entre 2020 et 2021 ; ils ont permis d'en faire une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) performante : 83% de l'énergie produite sont récupérés, permettant d'alimenter un réseau de chaleur urbain dont bénéficient 18 bâtiments publics de la commune et de produire de l'électricité pour 60 000 personnes.

De gros investissements ont également été réalisés dans la mise en place de technologies modernes de traitement des fumées pour limiter l'émission de polluants.

Dernière évolution positive, l'utilisation de l'eau de la rivière voisine a également pu être réduite de 90% grâce à la récupération des eaux de pluie et la mise en place d'un système en circuit fermé.

3 BONNES RAISONS DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN :

Un coût pour le contribuable

Malgré toutes ces évolutions, il ne faut pas oublier que le coût financier de la mise en place et du fonctionnement de l'UVE est supporté par la collectivité et in fine, par les contribuables. Moins de déchets, c'est moins de dépenses.

Des polluants qui restent problématiques

Si les technologies modernes permettent de mieux traiter les émanations de polluants, ces derniers ne disparaissent pas pour autant. Les résidus solides issus de l'incinération, les mâchefers, sont utilisés en sous-couche lors des constructions routières. Aucune étude sérieuse n'a été menée à ce jour pour en mesurer l'impact environnemental.

Les polluants captés par les filtres des fumées, les REFIOM, sont des déchets qui doivent ensuite être stockés dans des sites pour déchets dangereux ou d'anciennes mines.

Des émissions de CO2 qui contribuent au réchauffement climatique

Comme pour toute combustion, l'incinération génère du CO2 à l'heure où il faut de toute urgence diminuer nos émissions.



Visite de l'UVE FENIIX

À SAVOIR

- Ne plus mettre les déchets verts dans les poubelles d'ordures ménagères permet de les valoriser en produisant du compost et de faire baisser notre facture de redevance à la levée. Par ailleurs, l'arrivée de déchets verts, humides, dans le foyer de l'incinérateur, est problématique pour les opérateurs de l'UVE : ce sont des déchets qui, par définition, brûlent mal, ils diminuent la rentabilité énergétique de l'installation et obligent l'opérateur à effectuer un savant mélange avec des déchets secs pour que la combustion puisse se poursuivre au mieux.

- Grâce au tri sélectif, les ordures ménagères ont diminué de 4% au cours de la dernière année.

Avec la loi sur les biodéchets, on peut encore espérer une amélioration, puisque 70% du volume d'ordures ménagères correspondent à des déchets valorisables (biodéchets, emballages...).

L'objectif est de passer de 207 kg par an par habitant à 173 kg à l'horizon 2025.

Rencontre avec les Sports Municipaux Stivaliens

L'ENTREVUE

Nous rencontrons Alain Dété à la buvette du stade



Alain Dété
Président de l'association

Quel est l'historique de l'association et quand êtes-vous devenu président ?

A. Dété : Les Sports Municipaux Stivaliens ont été créés en mars 1957. A l'origine, le but de l'association était la pratique de tous les sports et en particulier, l'éducation physique, le football et le basket-ball. Depuis le 1^{er} juillet 1958, elle est affiliée à la Fédération Française de Football. J'ai pris la présidence en 2017 à la suite de William RICHARD qui comptait 27 années de présidence.



Équipe seniors

Combien y a-t-il d'adhérents, d'équipes et d'entraîneurs ?

Cette année, nous avons atteint les 178 licenciés. L'association s'appuie sur 16 dirigeants pour encadrer, entraîner et gérer toutes ces équipes. Pour la saison 2023-2024, les SMS ont été engagés dans toutes les catégories jeunes, des U6-U7 aux U17. Concernant les adultes, une équipe seniors masculine évolue en division 2 de district, une équipe seniors féminine à 8, joue en championnat Inter district, une équipe vétérans pratique en championnat de district. Il s'agit de joueurs âgés de plus de 35 ans. L'âge des joueurs va de 6 ans à 60 ans.

Quels sont les objectifs du club ? Quel sont les prochains grands rendez-vous pour le club ?

Nos objectifs sont principalement sportifs : fidéliser nos adhérents, plus particulièrement la section jeunes, pour avoir une équipe dans chaque catégorie et renforcer l'équipe dirigeante afin d'améliorer notre mode de fonctionnement.

Nous recrutons des joueurs ou joueuses dans toutes les catégories d'âge. Nous voudrions être en mesure de rivaliser dans des niveaux supérieurs, particulièrement avec notre équipe senior. Chaque fin de saison, nous retrouvons nos deux tournois habituels (parents/enfants, associations et entreprises stivaliennes). Le 14 juillet, nous organisons un tournoi de sixte. Côté extra sportif, nous envisageons le retour de notre repas dansant, vraisemblablement début 2025, dans la salle polyvalente réhabilitée.

Parlez-nous des infrastructures

Le stade municipal a presque 30 ans, il a été inauguré en 1996. Nous l'utilisons pour toutes les rencontres officielles. Il existe un projet de club house accolé à l'actuelle buvette. Cela permettra aux licenciés de bénéficier d'un lieu d'échanges après matchs et de recevoir des formations sur le site. Le second terrain est celui des papeteries pour les entraînements. Son utilisation permet de soulager la pelouse du stade principal et d'éviter un suremploi. Malheureusement, les vestiaires subissent très régulièrement des actes de vandalisme. Des infiltrations d'eau en toiture, suite à des dégradations volontaires, ont fortement endommagé les plafonds et l'isolation.

Bilan de la saison

Sur un plan sportif, le bilan de cette saison est globalement positif. Naturellement, on



Équipe féminine
Entente Porte des Vosges



Équipe U6/U9

peut toujours espérer mieux mais les résultats sont assez encourageants, notamment dans les catégories jeunes.

Quelles sont vos relations avec les clubs qui vous entourent ? Et avec la municipalité ?

Nous avons des contacts positifs avec quelques associations sportives locales. Certains adhérents du club font également partie de ces associations, ce qui permet un échange régulier d'idées ou points de vue, voire d'envisager des actions communes.

Avec les clubs de football voisins, nous essayons de maintenir de bonnes relations, mais les « guerres de clocher » ont la peau dure... Il faut donc passer outre, et continuer dans cet état d'esprit d'ouverture. Je reste convaincu, qu'à terme, si ces clubs veulent survivre et grandir, il faudra accentuer ces rapprochements. Les relations avec la municipalité sont régulières et fournies, ne serait-ce que par l'entretien des infrastructures, la mise à disposition de matériels ou la subvention annuelle accordée. Nous avons des contacts fréquents avec les membres de l'équipe municipale.

Et si vous aviez une baguette magique ?

Simplement que le football reste un sport, un jeu et que l'on n'assiste plus à ces dérives inacceptables, aujourd'hui trop fréquentes y compris au niveau amateur.

Informations :

Président : Alain DÉTÉ
Vice-président : Gaëtan BOMBASARO
Trésorière : Aurore LOCATELLI

Contact :

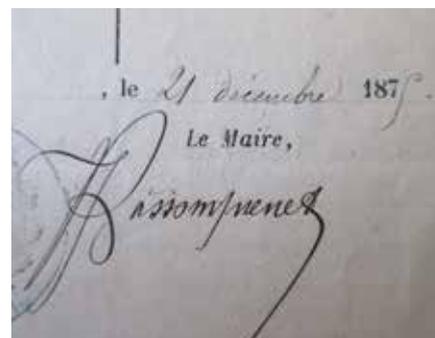
Tél : 06.83.69.25.39
Mail : adtfootival@orange.fr
Facebook : SM Etival Officiel



Plateau U9 en mai 2023 - 14 équipes du secteur dont 2 exclusivement féminines

Onze maires de 1870 à 1912 : les débuts difficiles de la Troisième République

La Troisième République se met en place dans un contexte de guerre (le traité de Francfort n'y mettra fin que le 10 mai 1871). Pourtant, suite à la démission de Victor François, c'est **Julien Mengin**, marchand de bois résidant à l'Abbaye, qui avait été nommé président de la commission provisoire le 11 septembre 1870¹ puis élu maire au scrutin secret le 2 octobre 1870 avec Jean-Baptiste Laruelle (La Fosse) comme adjoint. Quatre jours plus tard, les troupes badoises traversent Étival et les combats font rage dans le ban d'Étival : c'est la bataille de Nompateize du 6 octobre 1870. Il est élu maire le 14 mai 1871 après l'installation du nouveau conseil municipal. Après le changement de gouvernement au niveau national, on revient par la loi du 20 janvier 1874, à la nomination des maires par le préfet, il est reconduit comme maire le 5 avril 1874, mais il démissionne une année plus tard. Le préfet nomme alors pour le remplacer **Joseph Bassompierre**, marchand de bois à Clairefontaine, le 15 octobre 1875.



Ce dernier, mosellan d'origine, ne tarde pas à démissionner (4 mois plus tard). Mais il faut attendre le 8 octobre 1876 pour que **Louis Conroy** soit élu maire par le conseil municipal nouvellement élu. Ce dernier est aussi marchand de bois, mais il réside à l'Abbaye. Bien que d'une ancienne famille stivalienne, il rencontre des difficultés avec son conseil municipal sur des sujets très locaux (adjudication d'un seul bal à l'Abbaye pour la fête patronale et surtaxe pour les lots de la coupe affouagère). À partir de 1878, c'est la question scolaire qui va opposer le maire et le conseil municipal (Gouvernement Jules Ferry, 1879-1885). Réélu en 1878, il est remplacé en janvier 1881 par **Charles Paradis** (Pajailles) aubergiste. Ce dernier doit faire face à diverses tracasseries, notamment de la part de l'Inspection académique. Il cède sa place à **Alphonse Huin** (le Vivier), boulanger et aubergiste, le 18

mai 1884. Celui-ci, conseiller municipal depuis 1871, va pourtant faire face à ses collègues, qui lui reprochent des irrégularités dans son administration et surtout la destitution du secrétaire de mairie (le greffier de la mairie, Jean-Baptiste Laruelle, était aussi conseiller municipal). En fait, la nouvelle loi d'avril 1884 sur l'organisation municipale, (en vigueur jusqu'aux lois de décentralisation de 1982), avait déclaré l'inéligibilité d'un salarié communal. Alphonse Huin démissionne donc en 1886, remplacé par **Julien Didierjean** (Pajailles), cousin germain de Julien Mengin, réélu en 1888, mais qui meurt en fonction à l'âge de 60 ans le 2 octobre 1890. **Louis Colin** (Pajailles), son adjoint, prend sa place et termine le mandat, fixé à 4 ans par la loi de 1884.

Aux élections générales suivantes, le nouveau conseil municipal décide d'élire **Paul Bichelberger** (Clairefontaine), industriel, fils et successeur de Jean-Baptiste Bichelberger, comme maire d'Étival le 15 mai 1892. Ce dernier est réélu le 17 mai 1896 et le 20 mai 1900, mais il démissionne immédiatement². C'est donc **Camille Aubertin** (l'Abbaye), boucher, qui est élu. Il démissionne en décembre 1903 suite à une délibération du conseil du 23 novembre portant un vote de défiance à son égard « nous retirons notre confiance à M. le maire et nous ne votons aucun fonds pour le moment ». **Jean-Baptiste Gérardin** (Pajailles) qui lui succède en janvier 1904, est réélu aux élections de mai 1904 et ne fait qu'un mandat. Après la démission en bloc de tous les conseillers de Clairefontaine en juin 1907, (une histoire de fontaines), les élections de 1908 amènent aux fonctions de maire **Adolphe Colin**, boucher à Clairefontaine, qui ne fait qu'un mandat de 1908 à 1912. Son successeur sera **Charles Loutz**.



La fin du XIX^e siècle et les premières années du XX^e siècle ont été pour Étival une difficile adaptation aux lois de la République. Le choix du maire par le conseil municipal s'est porté sur des notables locaux (au départ des marchands de bois, puis des cabaretiers ou commerçants) veillant à bien équilibrer le centre du village (le Vivier-l'Abbaye) et Pajailles (quartier en développement avec la Rappe, Trieuché et Beaulieu). L'importance de Clairefontaine n'apparaît dans ce choix qu'en 1892. Le double rôle du maire, fixé par la loi de 1884, à la fois représentant de l'État et exécutif des décisions du conseil municipal, le met en porte à faux avec son conseil (affaire du secrétaire de mairie en 1884, application des lois scolaires, relations avec l'Église...), ce qui conduit à des démissions³.

Maires de 1870 à 1912

Julien MENGIN (1870-1875)	Alphonse HUIN (1884-1886)	Camille AUBERTIN (1900-1903)
Joseph BASSOMPIERRE (1875-1876)	Julien DIDIERJEAN (1886-1890)	Jean-Baptiste GÉRARDIN (1904-1908)
Louis CONROY (1876-1881)	Louis COLIN (1890-1892)	Adolphe COLIN (1908-1912)
Charles PARADIS (1881-1884)	Paul BICHELBERGER (1892-1900)	

¹ Les Cahiers du Ban n°4 (2015), L'impact de la guerre de 1870 sur le ban d'Étival, par Andrée et Bernard Grebert, p 40-60.

² Sans doute pour raison de santé, il meurt deux ans plus tard.

³ L'article a été rédigé à partir des registres de délibérations de la commune, 1 D 5 et 1 D 6 ainsi que des cotes 3 M 769 et 3 M 833 conservée aux Archives départementales des Vosges.



Mariages

Nous avons eu la joie d'officier les mariages dans notre commune

- Le 6 avril de CAROUX Maëva et HUNG Elsa.
- Le 20 avril de BRUSSEAUX Christophe et SCHLATTER Laurence.
- Le 4 mai de SIMON Eric et CALIGIURI Nadine.
- Le 31 mai de DAANEN Olivier et MARCHAL Yaël.

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une commune extérieure

- Le 25 mai à SEXEY-AUX-FORGES de HISLELBERGER Owen et KOENIG Océane.



Maëva et Elsa



Eric et Nadine



Laurence et Christophe



Yaël et Olivier



Naissances

Dimanche 24 mars

naissance de Léana de Florent ROLLOT et de Laura HAGNERÉ



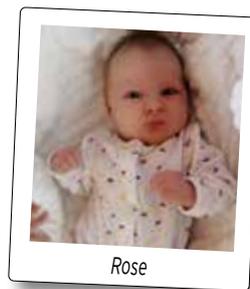
Dimanche 14 avril

naissance de Théa de Emmanuel STAAB et de Adriana NOEL



Lundi 13 mai

naissance de Rose de Marc ENTZINGER et Rebecca MATHIEU



Rose

Vendredi 7 juin

naissance de Jude de Maëva CAROUX



Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Étival-Clairefontaine

- Le 23 mars de GRELLINI née VINET Viviane le 4 mai 1948.
- Le 28 mars de BAF COP née ZUINDEAU Jacqueline le 20 décembre 1933.
- Le 3 avril de MANSUY née PAILLEUX Véronique le 31 décembre 1967.
- Le 18 avril de CÉZARD Jean-Claude né le 29 avril 1942.
- Le 4 mai de MARCHAL née GLAY Jeanne le 23 juin 1929.
- Le 9 mai de SEVERIN née SCHMUTZ-GUILLAUME Danielle le 1^{er} septembre 1946.
- Le 20 mai de SCHLATTER née REMY Colette le 26 décembre 1934.
- Le 16 Juin de UMECKER Damien né le 25 janvier 1984.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

- Le 10 mai à STRASBOURG (Bas-Rhin) de RENAUD née THIRION Christiane le 21 septembre 1929.
- Le 13 mai à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de HOUEL née MARCHAL Henriette le 2 février 1939.
- Le 27 mai à BAN-DE-LAVELINE (Vosges) de MANGEL Michel né le 07 juin 1947.
- Le 29 mai à GOLBEY (Vosges) de BERNARD Claude né le 17 mai 1950.
- Le 30 mai à MOYENMOUTIER (Vosges) de GOBERT Jean, inhumé à ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
- Le 4 juin à RAVES (Vosges) de ZENEVRE Pierre Claude né le 17 janvier 1937.
- Le 6 juin à ÉPINAL (Vosges) de LE CLAINCHE née ZEGAGH Nora, inhumée à ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE.
- Le 7 juin à POMPEY (Meurthe-et-Moselle) de VERRIER Michel né le 18 janvier 1930.

Déchetterie

Ramassage des ordures ménagères :

Le lundi matin

Le mardi matin (seulement partie haute d'Étival)

Accès aux déchetteries :

Étival-Clairefontaine

06.71.37.40.50

Lundi 13h - 17h

Mardi 8h - 12h

Mercredi 8h - 12h

Jeudi 8h - 12h

Vendredi 8h - 12h

Samedi 8h - 12h / 13h - 16h

Moyenmoutier

06.72.09.06.06

Lundi Fermé

Mardi 13h - 17h

Mercredi 13h - 17h

Jeudi 13h - 17h

Vendredi 13h - 17h

Samedi 8h - 12h

13h - 17h



INFOS UTILES ET VIE PRATIQUE

Rappel

Les travaux de bricolage et de jardinage des particuliers au moyen d'outils ou d'appareils provoquant des nuisances sonores sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Brûlage des déchets verts et végétaux

Le brûlage à l'air libre et la destruction par incinérateur des déchets verts ou déchets végétaux sont interdits sur tout le territoire de la commune. Pensez à composter.

Aménagement, modification d'habitation ou de ses abords

Tous les travaux pour aménager ou modifier les habitations et leurs abords, quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Avant de débiter les travaux, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 03.29.41.29.51.



Évolution des horaires
du bureau de poste à compter
du 22 mai 2024.

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau :

- **Du mardi au vendredi de 9h15 à 12h.**

- **Samedi de 9h à 12h.**

Conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2023-2025, les horaires des bureaux de poste sont adaptés durant la période estivale allant du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Dans ce cadre, le bureau de Poste d'Étival-Clairefontaine sera fermé du **12 au 31 août 2024.**

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 3 septembre 2024.

Durant cette période, les services postaux de Raon-l'Étape, 10, Rue Jules Ferry, resteront accessibles :

- mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h,

- mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Nouveaux habitants

Pensez à venir vous présenter en Mairie !

Pièces d'identité

Pour les passeports et les cartes d'identité, une pré-demande doit être effectuée sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder à ce service, nos agents peuvent vous accompagner, sur rendez-vous, au 03.29.41.29.57

Recensement militaire

Tous les français doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant en mairie, munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.

L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.

Téléassistance

Elle permet aux personnes en difficulté (âgées, seules ou en situation de handicap) de rester chez elles en toute sécurité. À la moindre détresse, au moyen de leur appareil, elles peuvent contacter Présence Verte par le simple actionnement d'un bouton. Une permanence est assurée 24h sur 24h. Renseignements en mairie au 03.29.41.29.51.

Garde d'enfants

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie ainsi que sur le site www.etival.fr

La boîte à livres

Une boîte à livres est mise à la disposition des habitants dans la gloriette située derrière la Mairie sur l'aire de camping cars. Chacun peut déposer ou emprunter des livres.

Les résultats des élections sont consultables sur le site de la préfecture : <https://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Elections-europeennes-les-resultats>



Stiv'infos n°17
diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires

Avril - Mai - Juin 2024

Bulletin municipal d'informations
de la Ville d'Étival-Clairefontaine

Directeur de la publication
Aurélien Bansept

Rédaction, illustration,
réalisation technique
Service communication

Photographies
Service communication, F. Vogelweith, P. Arnoux

Impression



Retrouvez toutes les infos
municipales sur le site : www.etival.fr

Mairie d'Étival-Clairefontaine
4, Rue du Vivier - B.P. n°7 - 88480 Étival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57



Obtenez la valeur de votre bien Gratuitement !

Je vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet immobilier. Ayant une parfaite connaissance du marché immobilier local, je suis en mesure de répondre à vos attentes.

L'immobilier vous intéresse? Contactez moi

iw iad
THIÉBAUT Mathieu
 06 85 93 27 95
 mathieu.thiebaut@iadfrance.fr

Garantie ImmoAdvisor
 4.8 / 5
 Évaluation 11 par avis
 33 mai 2024

Votre conseiller en immobilier à Etival-Clairefontaine et ses alentours

PEINTURE Alex DÉCORATION

Facebook / Alex-Décoration

Arketex
 Spécialiste Plafonds et Murs Tendus à Froid

- Tous travaux de peinture et de décoration - En rénovation et constructions neuves
- Produits décoratifs
- Pose de revêtements muraux - Revêtements de sols
- Travaux de plâtrerie
- Travaux extérieurs - Ravalement de façades

7 G Avenue Charles de Gaulle - 88480 ETIVAL - CLAIREFONTAINE **06 82 39 86 38**

Celine Bien-Être

Céline Durand
 Praticienne en massage bien-être
 Massage relaxant, Bien-être, Détente, Remise en forme

Femmes, Hommes, Enfants
 Personnes âgées,
 Personnes à mobilité réduite.

23 Rue de la Corvée
 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
 clinebienetre88@gmail.com

06.24.59.54.47
 sur rendez-vous

Aurélien Ancé
Magnétiseuse
 Uniquement sur rendez-vous

07.82.90.82.85

18 Rue de l'abbé Fagnozel
 88480 Etival-Clairefontaine

NOUVEAU L'atelier mobile se déplace à l'endroit qui vous convient, quand cela vous arrange.

L'ARTISAN DU VITRAGE AUTO
ProGlass
 ENTREPRISE LOCALE SPÉCIALISTE DU PARE-BRISSE

FRANCHISE INTÉGRALE + BALAIS OFFERTS
 Une offre personnalisée est réservée aux clients sans franchise

PAS D'AVANCE DE FRAIS
 Équipement pour recadrer votre centre d'auto à la conduite

Placement de verre à domicile

VOS SERVICES GRATUITS

- ✓ DÉPLACEMENT
- ✓ NETTOYAGE INTÉRIEUR
- ✓ APPOINT DE LIQUIDE LAVE GLACE
- ✓ PRESSION DES PNEUS

06 59 60 87 05
 www.eurproglass.fr eurproglass@gmail.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Si vous êtes intéressé(e) par un encart publicitaire, n'hésitez pas à contacter C. Geogel,

Service Communication : 03 29 41 29 57
 ou communication@etival.fr

IntraMuros : **l'essentiel de la commune au bout des doigts afin d'être informé des actualités en temps réel !**

Entièrement gratuite et conforme à la réglementation de protection des données, cette application est personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun.

Accéder aux informations pratiques...
 Retrouver les associations, les commerces, les professionnels de santé...
 Rester informé à tout moment grâce aux notifications personnalisables : actualités, événements, médiathèque...

Il suffit de télécharger l'application IntraMuros et de choisir ses centres d'intérêt pour recevoir des notifications en temps réel. Autre avantage, la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée ! Il ne faut, ni indiquer son mail, ni son numéro de téléphone.

Juillet

- **Samedi 6**
Visite de l'Abbaye
14h30 - RDV Cour des Moines
- **Feux d'artifice**
Champ de Foire
- **Dimanche 14**
Cérémonie
11h - Cérémonie et défilé
Place abbatiale

Visite guidée de l'Abbaye

du 24 juin au 31 juillet
Tous les mercredis à 10h - RDV Cour des Moines
Informations et réservations
au 03.29.42.22.22

AGENDA

ESCALES
RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
Étival-Clairefontaine

12, Cour des moines
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
03.29.41.95.32
mediatheque_etival@ca-saintdie.fr



Votre médiathèque passe en heures d'été du 9 juillet au 31 août

Mercredi 10h/12h - 14h/18h - Vendredi 14h/18h
Samedi 10h/12h - 14h/17h

Août

- **Jeudi**
Festival des Abbayes
20h30 - Concert
"Paris, le génie Français"
Dans un salon Français
Pascal AMOYEL piano
Emmanuelle BERTRAND violoncelle
Église abbatiale
- **Dimanche 25**
Festival des Abbayes
20h30 - Concert
"Vienne la Baroque"
Marc'Antonio Ziani
Église abbatiale
- **Samedi 31 août**
Fête du sport et des associations
14h-17h - Parking rue du stade



Septembre

- **Dimanche 1^{er}**
Color Run
15h - Départ parking rue du stade
- **Samedi 28**
Théâtre "La surprise"
Par la troupe Métamorphose
de Baccarat. 20h - Salle des fêtes



Recherche de documentation

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération d'Étival, nous préparons en collaboration avec les Amis du Ban d'Étival, une exposition qui aura lieu les 23 et 24 novembre 2024 à la salle des Fêtes Edmond Cunin.

Afin de rendre cet événement mémorable, nous faisons appel à vous, habitants de la commune, pour nous aider à retrouver des illustrations, des témoignages ou des objets liés à cette période tourmentée.

Nous vous proposons de scanner tous types de documents et vous remercions par avance pour vos prêts temporaires d'objets que nous vous invitons à déposer en Mairie.

Votre contribution sera précieuse pour rendre hommage à notre histoire et à ceux qui ont contribué à notre liberté. Merci pour votre participation.

Rejoignez
la Color Run
Fun

Notre évènement solidaire
tout en couleurs.
Rendez-vous
Dimanche 1^{er} septembre 15h